

SUPPLÉMENT A LA REVUE DU TIERS-ORDRE

CALENDRIER
DES TERTIAIRES

Pour l'année 1897

d'après l'ORDO des Pères Franciscains

ET

TABLEAU DES INDULGENCES

ACCORDÉES AUX TERTIAIRES SÉCULIERS

REFONDU D'APRÈS LA NOUVELLE CONCESSION



du 7 juillet 1896.



APPROBATION DE L'ORDRE

Ex parte nostra, nihil obstat quominus typis edatur.

Romæ ad S. Antonium

29 Augusti, 1895.

Fr. Raphael ab Aureliaco,

Deleg. Glis.

IMPRIMATUR :

J. Bourgeault,

Vic. G. Marian.

N. B. — Pour tout ce qui concerne le Tiers-Ordre au Canada, s'adresser au R. P. Gardien des Franciscains, 1222, rue Dorchester, Montréal.

POUR DEVENIR RICHE

Il ne suffit pas de posséder un terrain où les géologues ont révélé la présence des plus précieux gisements métalliques, ou dont le sol est déclaré fertile par les agronomes. Il faut creuser, extraire et exploiter le minerai. Il faut défricher, ensemencer et récolter.

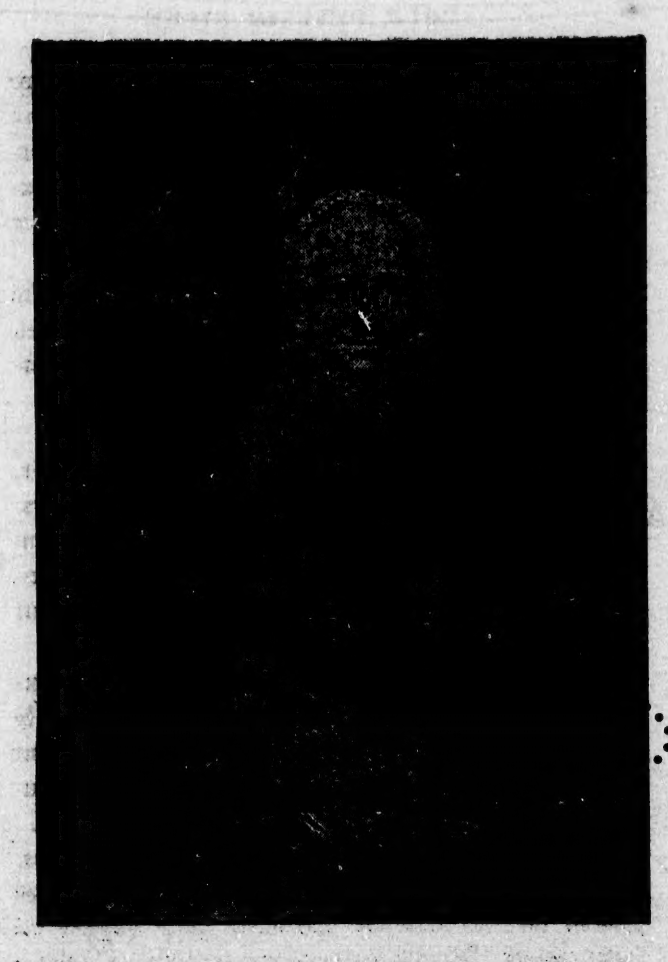
De même, il ne nous suffit pas de lire ce riche inventaire d'Indulgences, il faut travailler à n'en laisser perdre aucune. Que d'Indulgences nous perdons sans le savoir !

Que faut-il pour gagner les Indulgences ?

1o *L'état de grâce*. Plus nous aurons le cœur pur, mieux nous serons en état d'acquérir des trésors. Donc recevons saintement et fréquemment l'absolution, multiplions nos actes de contrition, et haïssons le moindre péché véniel, surtout celui qui provient de notre défaut dominant.

2o *La volonté de gagner les Indulgences*. Renouvelons, tous les matins pour plus de sûreté, la volonté de gagner toutes les Indulgences qui se présenteront dans la journée. Spécifions nos désirs, si nous voulons appliquer ces Indulgences à nos chers défunts.

3o *L'accomplissement des conditions prescrites*. Faisons posément, attentivement, intégralement les prières ou les œuvres spécifiées pour gagner les Indulgences. N'oublions jamais que dans les œuvres de Dieu la qualité ne doit jamais être sacrifiée à la quantité.



NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE
LÉON XIII



APERÇU SUR LES INDULGENCES

CONCESSIONS DIVERSES

1. — Trois concessions d'Indulgences ont été faites au Tiers-Ordre séculier de saint François. 1° Par la Constitution *Misericors Dei Filius* du 30 mai 1883; 2° Par décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences du 31 janvier 1893; 3° par Bref apostolique du 7 juillet 1896.

2. — La première concession donne les Indulgences propres au Tiers-Ordre

franciscain. D'après la deuxième, les Tertiaires peuvent gagner, en visitant leur église paroissiale, toutes les Indulgences que peuvent gagner tous les fidèles qui visitent les églises du premier du deuxième Ordre et du Tiers-Ordre Régulier, s'ils ne sont pas dans les localités où se trouvent ces églises. Dans cette condition est comprise aussi, d'après les *Acta Ordinis Minorum* (juillet 1896, p. 128) l'Indulgence de la Portioncule, mais pour les Tertiaires seulement et non pour les fidèles, à moins d'un Indult particulier. Enfin, par la troisième concession, les Tertiaires franciscains participent aux Indulgences accordées au premier et au deuxième Ordre.

3. — Les deux premières concessions sont à perpétuité et la troisième n'est faite que pour cinq ans, mais on a l'espérance qu'elle sera renouvelée.

Notions générales

4. — Lorsque plusieurs Indulgences se présentent dans la même journée, il est nécessaire d'accomplir et de renouveler les conditions requises par chacune d'elles, excepté la confession, la communion et le jeûne.

5. — En ce qui concerne les Indulgences tant plénières que partielles des Stations de Rome, la visite prescrite doit se faire régulièrement dans une église ou chapelle où est érigée une Fraternité.

6. — En vertu du décret du 31 janvier 1893, le Tertiaire qui n'a pas dans sa localité d'église où est érigée une Fraternité du Tiers-Ordre, peut satisfaire à l'obligation de la visite prescrite, en visitant son église paroissiale.

7. — La règle générale est que les In-

dulgences se gagnent le jour auquel elles sont accordées, de minuit à minuit. Il y a exception pour les Indulgences accordées à l'occasion des fêtes des Saints ou de quelque mystère, où les Indulgences se gagnent dès la veille, à partir de l'heure des premières vêpres, c'est-à-dire vers 2 h. de l'après midi jusqu'au coucher du soleil du lendemain. Presque toutes les Indulgences contenues dans le Calendrier rentrent dans cette exception.

8. — Lorsqu'une fête, à laquelle est attachée une Indulgence, est fixée à deux jours différents dans l'Ordre et dans le Diocèse, les fidèles peuvent gagner cette Indulgence au jour qu'ils veulent, mais non pas deux fois.

9. — Si la solennité extérieure d'une fête ayant Indulgence est transférée même accidentellement, l'Indulgence se gagne au jour de la solennité. Il n'en

est pas de même si l'office et la messe seulement sont transférés.

10 — Toutes les Indulgences que gagnent les Tertiaires comme Tertiaires sont applicables aux âmes du Purgatoire.

INDULGENCES PLÉNIÈRES

I. CONDITIONS REQUISES

11. *Confession.* — Les Tertiaires peuvent gagner toutes les Indulgences plénières qui tombent dans la huitaine qui suit la confession, alors même qu'ils n'ont pas l'habitude de se confesser tous les huit jours, pourvu qu'ils accomplissent toutes les autres conditions prescrites. Si leur diocèse jouit d'un indult n'exigeant la confession que tous les quinze jours, ils peuvent s'y conformer.

12. *Communion.* — Elle doit se faire le jour même de l'Indulgence ou la veille, dans n'importe quelle église,

13. *Prière.*— Toujours requise et proportionnée quant à sa longueur à l'œuvre à laquelle est attachée l'Indulgence, d'après l'usage généralement reçu ; à moins qu'une prière spéciale ne soit formellement indiquée.

14. *Remarque.* — Ces trois conditions ne sont pas requises pour les Indulgences des six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, ni pour le Chemin de la Croix, ni pour la Couronne franciscaine ou des sept Allégresses de la sainte Vierge, ni pour l'Indulgence plénière à l'article de la mort, où la seule invocation même intérieure du Saint Nom de Jésus suffit avec la contrition, si l'on ne peut faire plus.

15. — Pour gagner l'Indulgence plénière attachée à la réunion mensuelle et celle qui est au choix de chacun dans le mois, les Tertiaires doivent en outre visiter une église ou un oratoire public.

16. — L'Indulgence attachée à la réunion mensuelle ne se gagne que dans les Fraternités érigées canoniquement. La réunion doit être présidée par le Directeur, à moins que celui-ci étant empêché ne charge un autre prêtre de présider, ou même de permettre aux Tertiaires de se réunir, en faisant les prières ordinaires du Rituel et en remplaçant l'instruction par une lecture pieuse ou quelque chose d'équivalent — *Concession du 30 janvier 1896*.

II. Indulgences plénières

sans jour fixe

17. — Chaque jour : 1° En récitant la Couronne franciscaine ou des sept Allégresses de la sainte Vierge ; 2° en disant cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria* pour les besoins de l'Eglise et un autre *Pater Ave* et *Gloria* aux intentions du Souve-

rain Pontife, les Tertiaires peuvent gagner les mêmes Indulgences que ceux qui font les Stations de Rome et qui visitent avec piété la Portioncule, les Lieux Saints de Jérusalem et le sanctuaire de saint Jacques de Compostelle. Ces diverses Indulgences 1° et 2° peuvent se gagner plusieurs fois le jour.

18. — Chaque mois : 1° Le jour de la réunion mensuelle ; 2° un jour au choix de chacun.

19. — Chaque année : A la fête titulaire de l'Église où est érigée la Fraternité.

20. — Sans époque fixe : 1° Le jour de la prise d'habit ; 2° Le jour de la profession ; 3° Après une retraite de huit jours ; 4° A l'article de la mort ; 5° Le nouveau prêtre tertiaire à sa première messe et toutes les personnes qui y assistent.

III. Bénédiction papale

21. — Les Tertiaires ont droit à la Bénédiction papale deux fois par an, d'après la concession contenue dans la Règle, et en outre à quatre autres fois, par la *Concession du 7 juillet 1896.* Cette Bénédiction est semblable à celle que l'on recevrait directement du Souverain Pontife : elle équivaut à une Indulgence plénière qui se gagne aux conditions ordinaires.

22. — Ces six Bénédictions papales peuvent se donner n'importe quel jour de l'année, pourvu que ce soit dans les conditions indiquées à l'article VIII du Rituel.

23. — La Bénédiction papale ne peut se donner qu'une fois le jour et en public. Cependant les Tertiaires empêchés de la recevoir, peuvent se faire appliquer l'Indulgence plénière par tout prêtre, par mode d'Absolution générale.

IV. Bénédiction avec Indulgence plénière ou Absolution générale

24. — Il y a deux catégories de Bénédictions avec Indulgence plénière ou Absolutions générales. Les unes, au nombre de neuf, ont été accordées le 30 mai 1883 et les autres, au nombre de vingt-quatre, le 7 juillet 1896. Cette distinction est importante à cause des règles différentes établies pour les donner.

25. — Celles de la première catégorie, indiquées dans le Calendrier *A. G. nº 25*, peuvent être données 1° au confessionnal et par tout prêtre. *a)* la veille de la fête toute la journée ; *b)* le jour de la fête ; *c)* si ce jour auquel est attachée l'Indulgence n'est pas un dimanche ou un jour de fête de précepte tombant dans la huitaine ; *d)* le jour auquel la solennité extérieure est renvoyée, voir nos 8 et 9.

2° Elles peuvent être données publiquement et autant de fois qu'il est nécessaire pour l'utilité des Tertiaires, mais seulement par un prêtre muni des pouvoirs de Directeur: *a)* le jour même de la fête; *b)* si le jour auquel est attachée l'Indulgence n'est pas un dimanche ou jour de fête de précepte, le dimanche ou jour de fête de précepte qui tombe dans la huitaine ; *c)* voir nos 8 et 9.

26. — Celles de la seconde catégorie, indiquées dans le Calendrier *A. G. no 26*, peuvent être données soit par tout prêtre au confessionnal, soit publiquement, mais seulement par un prêtre muni des pouvoirs de Directeurs 1° dès la veille de la fête depuis l'heure des premières vêpres jusqu'au lendemain au coucher du soleil. 2° voir nos 8 et 9.

27. — Cependant les Supérieurs de l'Ordre ont accordé d'une manière générale à tout prêtre approuvé pour les con-

fessions de donner publiquement cette Indulgence, mais à quatre ou cinq personnes seulement réunies, en l'absence d'un prêtre muni des pouvoirs de directeur.

28. — D'après une concession du Saint Siège, le prêtre tertiaire qui donne publiquement la Bénédiction papale ou l'Absolution générale, gagne l'Indulgence plénière.

Indulgences partielles

29. — Les Indulgences partielles accordées par la Règle à certains jours de fête et à douze jours au choix de chacun, avec l'approbation du Supérieur de l'Ordre, requièrent la visite d'une église où est érigée une Fraternité et une prière pour les besoins de l'Eglise. Le Calendrier rapportera en leur place les jours de fête désignés par la Règle. Ces jours là les Tertiaires gagnent *7 ans et 7 quarantaines.*

30. — Pour les autres Indulgences accordées par la Règle à l'accomplissement de certaines bonnes œuvres, les seules conditions sont l'état de grâce et l'accomplissement de l'œuvre indiquée. Voici ces œuvres : Assister à la messe et aux autres offices divins ; Assister à des assemblées générales ou particulières de Tertiaires ; Donner l'hospitalité aux pauvres ; Apaiser les querelles ou aider à les apaiser ; Assister à une procession ; Accompagner le T. Saint Sacrement ou réciter un *Pater* et un *Ave* au son de la cloche ; Réciter cinq *Pater* et *Ave* pour l'Eglise ou les Tertiaires défunts ; Assister à un enterrement ; Ramener à son devoir celui qui s'en était écarté ; Enseigner les commandements de Dieu et les autres choses nécessaires au salut. Pour chacune de ces œuvres, *300 jours.*

---

31. — Les Indulgences partielles accordées comme il a été dit plus haut, nº 2 sont :

Pour tous les jours de l'année

Dimanche,	198	ans,	405	quarantaines,	300	jours.
Lundi,			207	"	"	"
Mardi,			"	"	"	"
Mercredi,			"	"	"	"
Jeudi,			"	"	"	"
Vendredi,			"	"	400	"
Samedi,	"	"	405	"	300	"

Pour tous les jours du Carême

Dimanche,	450	ans,	537	quarantaines,	876	jours.
Lundi,	340	"	419	"	"	"
Mardi,	252	"	339	"	"	"
Mercredi,	340	"	419	"	"	"
Jeudi,	252	"	339	"	"	"
Vendredi,	340	"	419	"	976	"
Samedi,	450	"	537	"	876	"

32.–NOTA.—Outre la visite de l'église, il faut encore la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité.

Les autres seront indiquées en leur place dans le Calendrier.

TABLE DES FÊTES MOBILES

Septuagésime,	14 février.
Mercredi des cendres,	3 mars.
Pâques,	18 avril.
Ascension,	27 mai.
Pentecôte,	6 juin.
Fête-Dieu,	17 juin.

JOURS DE JEUNE

Tout le carême, commençant le 3 mars (excepté le dimanche).

Les vigiles de Noël, et de la Pentecôte, et des solennités de S. Pierre et S. Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

Tous les mercredis et vendredis de l'Avent. (Pour le Canada.)

Les Quatre-Temps de l'année

10, 12, 13 mars.	15, 17, 18 septembre.
9, 11, 12 juin.	15, 17, 18 décembre.

Pour les Tertiaires, les jeûnes de la Règle sont le 2 octobre et le 7 décembre.

Quant aux dispenses de l'abstinence, s'en rapporter aux indults de chaque diocèse respectif.

Explication des signes

A	pour	Apôtre.
C	"	Confesseur.
D	"	Docteur.
E	"	Evêque.
M	"	Martyr.
P	"	Pape.
V	"	vierge.
Vve	"	veuve,
p	"	prêtre.
f. l	"	frère lai.
cap	"	Capucin.

con	"	Conventuel.
1 O	"	premier Ordre.
2 O	"	deuxième Ordre.
3 O	"	Tiers-Ordre.
3 Orég.	"	Tiers-Ordre Régulier.
a	"	*an.*
q	"	*quarantaine.*
j	"	*jour.*
I. P.	"	*Indulgence plénière.*
S. de R.	"	*Stations de Rome, voir nos 5 et 6.*
E. F.	"	*Eglises Franciscaines, voir nos 2 et 32.*
A. G.	"	*Absolution Générale, voir les nos 25 ou 26*



" Et son Nom fut appele Jesus. "



" *Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon Nom, il vous l'accordera.* " (S. Jean 16, 13.)

" *Quiconque invoquera le Nom du Seigneur sera sauvé.* (Rom., 10, 13.)

" *Et Dieu lui donna un Nom qui est audessus de tous les noms, afin qu'au Nom de Jésus tout genoux fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers.* " (Phil., 2, 9.)

CALENDRIER



JANVIER

V. 1 Circoncision de N. S. J.-C. Octave de Noël — 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.* —352 *a.* 105 *q.*, *E.F.—A.G. no 26.*
S. 2 Octave de S. Etienne, M.
D. 3 Octave de S. Jean, A.
L. 4 Octave des SS. Innocents. — *Neuvaine au Saint Nom de Jésus.*
M. 5 Vigile de l'Epiphanie — S. Télesphore, P. M.
M. 6 Epiphanie de N. S. J.-C. — *30 a. 30 q., S. de R.*— 255 *a.* 255 *q.*, *E.F. — A. G. no 26.*
J. 7 De l'octave.
V. 8 De l'octave.
S. 9 De l'octave.
D. 10 1er dim. après l'Epiphanie — Office du dim. de l'octave. — B.

Egide de Laurenzana, f. l., 1 O.
L. 11 De l'octave — S. Hygin, P. M.
M. 12 De l'octave.
M. 13 Octave de l'Epiphanie.
J. 14 Triomphe du Saint Nom de Jésus. — S. Félix, M.
V. 15 S. Paul, ermite — S. Maur, abbé.
S. 16 SS. Bérard, Pierre, Othon, Adjute et Accurse, premiers martyrs franciscains — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
D. 17 2me dim. après l'Epiphanie. — S. Antoine, abbé.
L. 18 Chaire de S. Pierre à Rome. — Ste Prisque, V. M.
M. 19 S. Canut, M. — SS. Marius et ses compagnons, MM.
M. 20 S. Fabien et S. Sébastien, MM.
J. 21 Ste Agnès, V. M.
V. 22 SS. Vincent et Anastase, MM.
S. 23 Epousailles de la Ste Vierge avec St Joseph — Ste Emérentienne, V. M.
D. 24 3me après l'Epiphanie. — Fête de la Sainte Famille. — S. Timothée, E. M.
L. 25 Conversion de S. Paul, A.

M. 26 S. Polycarpe, E. M.
M. 27 S. Jean Chrysostôme, E. C. D.
J. 28 B. Mathieu, E. de Girgenti, 1 O. — Ste Agnès, V. M.
V. 29 S. François de Sales, E. C. D.
S. 30 Ste Hyacinthe de Mariscotti, V, 3 O. rég.—*I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
D. 31 4me après l'Epiphanie — Bse Louise Albertoni, Vve, 3 O. — *I. P.,E. F, que l'on ne peut gagner que de minuit à minuit.*





FÉVRIER

L. 1 B. André de Segni, p., 1 O.
M. 2 Purification de la T. Ste Vierge— 260 *a.* 152 *q.*, *E. F.* — *A. G. no 26.*
M. 3 B. Odoric, p., 1 O.— S. Blaise, E. M.
J. 4 S. Joseph de Léonisse, p., cap.
V. 5 SS. Pierre-Baptiste, François Blanco, Martin de l'Ascension, prêtres ; Philippe de Jésus, clerc acolyte ; Gonzalve Garcia et François de S. Michel, frères lais, 1 O. ; Paul Suzuqui, Gabriel de Duisco, Jean Quizuya, Thomas Danchi, François de Méaco. Thomas Cosaqui, Joachim Saquijor. Bonaventure, Léon Carazuma, Mathias, Antoine de Nangasaki, Paul Yuaniqui, Louis Ibarqui, Michel Cosaqui ; Pierre Sequexein. Cosme Raquisa, François Fahelante, 3 O., martyrs au Japon. — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
S. 6 Ste Agathe, V. M. — Ste Dorothée, V. M.
D. 7 5me dim. après l'Epiphanie —

S. Antoine de Stroncone, f. l., 1 O.
L. 8 S. Jean de Matha, C.
M. 9 B. Egide de St-Joseph, f. l., 1 O. — Ste Appolline, V. M.
M. 10 Ste Scholastique, V.
J. 11 Bse. Jeanne de Valois, reine de France, 3 O.
V. 12 S. Pierre Nolasque, C.
S. 13 Apparition de l'Immaculée Conception à Lourdes — SS. VII Fondateurs des Servites, CC. — Bse Viridiane, V. 3 O.
D. 14 Septuagésime — 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.* — S. André Corsini, E, C. S. Valentin, M.
L. 15 S. Romuald, C. — Translation de S. Antoine de Padoue—SS. Faustin et Jovite, MM.
M. 16 Oraison de N. S. — Bse Philippe Maréria, V. 2 O.
M. 17 S. Hilaire, E. C. D.
J. 18 S. Marcel, P. M. — S. Siméon, E. M. — Office des morts.
V 19 S. Conrad de Plaisance, ermite, 3 O. — 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*

S. 20 S. Raymond de Pennafort, C.
D. 21 Sexagésime — 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.* — Ste Angèle de Mérici, V. 3 O. — 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
L. 22 Ste Marguerite de Cortone, pénitente, 3 O. — 7 *a.* 7 *q.* — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
M. 23 Office de la Passion — Chaire de S. Pierre à Antioche — Vigile.
M. 24 S. Mathias, A.
J. 25 B. Sébastien d'Apparizio, f. l., 1 O.
V. 26 S. Ignace, E. M.
S. 27 Office de Ste Angèle de Mérici (du 21) — Bse Eustochie de Messine, V. 2 O.
D. 28 Quinquagésime — 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.*—B. Thomas de Cori, p., 1 O.





MARS

L. 1 Bse Mathia de Nazzarei, V, 2 O.
M. 2 Bse Agnès de Prague, V, 2 O.
M. 3 Cendres — 15 *a.* 15 *q.*, *S. de R. Tous les jours du Carême,* 10 *a.* 10 *q.*, *des Stations de Rome — Quant aux Indulgences des églises franciscaines, voir le nº 31.* — S. Tite, E. C.
J. 4 S. Casimir, C. — S. Lucius, P. M.
V. 5 S. Jean Joseph de la Croix, p., 1 O. — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
S. 6 Ste Colette, V., 2 O.— *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
D. 7 1er dim. du Carême — S. Thomas d'Aquin, C. D. — Stes Perpetue et Félicité, MM.
L. 8 S. Jean de Dieu, C.
M. 9 Ste Catherine de Bologne, V., 2 O. — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.* — *Neuvaine à saint Joseph.*
M. 10 Quatre-Temps — Quarante Martyrs.
J. 11 Ste Françoise Romaine, Vve, 3 O. — 256 *a.* 50 *q.* *E. F.*

V. 12 Quatre-Temps — La Lance et les Clous de la Passion — S. Grégoire, P. C. D.
S. 13 Quatre-Temps — Office de la sainte Couronne d'épines. —B. Roger de la Marche, p., 1 O.
D. 14 2me dim. du Carême — B. Pierre de Trèja, p., 1 O. — Translation de S. Bonaventure.
L. 15 Office de la chaire de S. Pierre à Antioche (du 23 février).
M. 16 Office de S. Thomas d'Aquin (du 7 mars) — B. Pierre de Sienne, artisan, 3 O. — *Exercice des treize mardis en l'honneur de saint Antoine.*
M. 17 S. Patrice, E. C.
J. 18 B. Salvator d'Orta, f. l., 1 O.
V. 19 S. Joseph — *A. G. nº 25.*
S. 20 B. Jean de Parme, p., 1 O.
D. 21 3me dim. du Carême — S. Benoît, abbé.
L. 22 S. Bienvenu, E. C., 1 O. — 256 *a.* 50 *q., E. F.*
M. 23 S. Pierre Damien, E. C. D.
M. 24 S. Gabriel, archange.

J. 25 Annonciation — 243 *a.* 129 *q.* 300 j., *E. F.* — *A. G. no 26.*

V. 26 Office des Cinq Plaies de N. S. — B. Rizzier de Mucia, p., 1 O.

S. 27 S. Jean Damacène, C. D. — B. Pérégrin de Faléroni, f. l., 1 O.

D. 28 4me dim. du Carême — B. Marc de Montégallo, p., 1 O.

L. 29 Bse Paule Gambara Costa, Vve, 3 O.

M. 30 Bse Angèle de Foligno, Vve, 3 O. rég.

M. 31 Office de S. Benoit (du 21) — B. Marc de Bologne, p. 1 O.





Pour toi l'amour m'a fait mourir,
Pour moi ne voudrais-tu pas souffrir ?

AVRIL

J. 1 Ste Martine, V. M.
V. 2 Office du Précieux Sang — S. S. François de Paule, C.
S. 3 S Benoît le Maure, f. l., 1 O. — *I. P.*, 256 *a.* 56 *q.*, *E. F.*
D. 4 Dimanche de la Passion — S. Isidore, E. C. D.
L. 5 S. Vincent Ferrier, C.
M. 6 B. Thomas de Tolentino, p. M., 1 O. — B. Bentivoli de Romi, p., 1 O.
M. 7 Office du Saint Suaire (du 19 mars). — Bse Antoinette de Florence, V., 2 O.
J. 8 B. Julien de S. Augustin, f. l., 1 O.
V. 9 N.-D. des VII Douleurs — B. Archange de Calataphimo, p., 1 O.
S. 10 B. Charles de Sezze, f. l., 1 O.
D. 11 Dim. des Rameaux— 25 *a.* 25 *q.*, *S. de R.* — *A. G. no 26.* — S. Léon I, P. C. D.
L. 12 Lundi-Saint — *A. G. no 26.* — B. Ange de Chivasso, p., 1 O.
M. 13 Mardi-Saint — *A. G. no 26* — S. Herménégilde, M.

M. 14 Mercredi-Saint — *A. G. no 26.* — S. Justin, M. — SS. Tiburce et compagnons. MM.

J. 15 Jeudi-Saint — *I. P., S. de R.* — *A. G. nº 26.* — S. Cyrille d'Alexandrie, E C. D.

V. 16 Vendredi-Saint — 30 *a.* 30 *q., S. de R.*—*A. G. nº 26.*— S. Raphaël, archange — Anniversaire de la profession de N. P. S. François et de ses compagnons.

S. 17 Samedi-Saint — 30 *a.* 30 *q., S. de R.*—*A. G. no26.*—S. Cyrille de Jérusalem, E. C. D. — S. Anicet, P. M.

D. 18 Pâques — *A. G. no 25.* — *I. P. S. de R.* 164 *a.* 122 *q., I. P. des E. F., aux conditions ordinaires et* 3 Pater, Ave *et* Gloria *en l'honneur de la T. Sainte Trinité*—*A. G. nº 26.* — B. André Hybernon, f. l., 1 O.

L. 19 De l'octave — 30 *a.* 30 *q., S. de R.* — B. Conrad d'Ascoli, p., 1 O.

M. 20 De l'octave — 30 *a.* 30 *q., S. de R.* — B. Léopold des Gaiches, p., 1 O.

M. 21 De l'octave — 30 *a.* 30 *q., S. de R.* — S. Anselme, E. C. D.

J. **22** De l'octave — 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.* SS. Soter et Caïus, PP. MM.

V. **23** De l'octave — 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.* — B. Egide d'Assise, clerc, 1 O.

S. **24** De l'octave—30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.*— S. Fidèle de Sigmaringen, p., M. cap.

D. **25** Dim. de Quasimodo — 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.* — S. Marc, évangéliste. 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.*

L. **26** Office de S. Raphaël, (du 16) — N.-D. du bon Conseil — SS. Clet et Marcelin, PP. MM.

M. **27** Office de S. Marc, (du 25)—B. Jacques de Bitetto, f. l., 1 O. — Bse Jeanne Marie de Maillé, Vve, 3 O.

M. **28** B. Luchesius, premier tertiaire — S. Vital, M.

J. **29** S. Pierre, M.

V. **30** Ste Catherine de Sienne, V. — Vigile des Apôtres.





Amour a Jésus amour

et a Marie Mère du bel amour

MAI

S. 1 SS. Philippe et Jacques, AA.
D. 2 2me dim. après Pâques — S. Sépulcre — S. Athanase, E. C. D.
L. 3 Invention de la sainte Croix — SS. Alexandre et compagnons, MM. — S. Junéval, E. C.
M. 4 Ste Monique, Vve — B. Christophe, p., 1 O.
M. 5 S. Pie V., P. C.
J. 6 S. Jean devant la Porte latine.
V. 7 S. Stanislas, E. M. — B. Agnello de Pise, p., 1 O.
S. 8 Apparition de S. Michel.
D. 9 3me dim. après Pâques — Patronage de S. Joseph — S. Grégoire de Nazianze, E. C. D.
L. 10 S. Antonin, E. C. — SS. Gordien et Epimaque, MM.
M. 11 S. Georges, M.
M. 12 SS. Nérée et compagnons, MM.
J. 13 S. Pierre Régalat, p., 1 O. — *I. P.*, 226 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
V. 14 B. François de Fabriano, p., 1 O. — S. Boniface, M.

S. 15 Office de S. Fidèle, (du 24 avril)— B. Bienvenu de Recanati, f. l., 1 O.
D. 16 4me dim. après Pâques — S. Jean Nepomucène, M.— S. Ubald, E. C.
L. 17 S. Pascal Baylon, f. l., 1 O.— *I. P.* 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
M. 18 S. Félix de Cantalice, f. l., cap.
M. 19 S. Yves, avocat des pauvres, 3 O. — 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.* — Ste Pudentienne, V. M.
J. 20 S. Bernardin de Sienne, p., 1 O.— *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
V. 21 S. Venance, M.
S. 22 B. Jean Forest, p. M., 1 O. — Bse Humiliane, Vve, 3 O.
D. 23 5me dim. après Pâques – Dédicace de la Basilique d'Assise — S. Pierre Célestin, P. C.
L. 24 Rogations — 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.* — N.-D. Auxiliatrice.
M. 25 Rogations — 30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.* —Translation de N. S. P S. François — S. Urbain, P. M.
M. 26 Rogations et Vigile de l'Ascension —30 *a.* 30 *q.*, *S. de R.*—S. Philippe de Néri, C.—S. Eleuthère, P.M

J. 27 Ascension —*I.P.*, *S.de R.*—102 *a.* 102 *q.*, *E. F.* — *A. G. no 26.* — Ste Marie Madeleine de Pazzi, V. — S. Jean, P. M. — *Neuvaine au Saint-Esprit.*

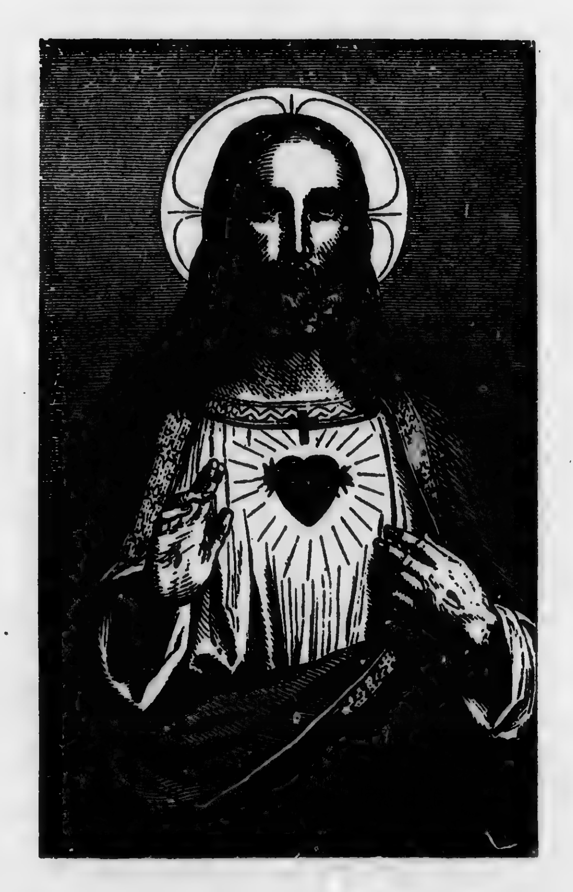
V. 28 S. Grégoire VII, P. C.

S. 29 B. Jean de Prado, p. M., 1 O. — B. Herculano, p., 1 O.

D. 30 6me dim. après Pâques — S. Ferdinand, roi de Castille, 3 O. — 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*— S. Félix, P.M.

L. 31 B. Gérard de Villamagna, 3 O.— Ste Pétronille, V.





" Voici ce cœur qui a tant aimé les hommes ! "

JUIN

M. 1 B. Jacques de Strépa, archev., 1 O.
M. 2 Bse Baptistine Varani, V., 2 O.— SS. Marcelin et compagnons, MM.
J. 3 Octave de l'Ascension — B. André de Spello, p., 1 O. — *Neuvaine à saint Antoine.*
V. 4 S. François Caracciolo, C.
S. 5 Vigile de la Pentecôte — Jeûne et abstinence — 10 *a.* 10 *q.*, *S. de R.* —B. Pacifique de Ceredano, p., 1 O.
D. 6 Pentecôte — *A. G. no 25.* — 30 *a.* 30 *q. S. de R.* — 148 *a.* 120 q., *et I. P., E. F., aux conditions ordinaires et* 3 Pater *en l'honneur de la T. Sainte Trinité — A. G. no 26.* — S. Norbert, E. C.
L. 7 De l'octave — 30 *a.* 30 q., *S. de R.* BB. Etienne de Narbonne et Raymond de Carbon, pp. MM., 1 O.
M. 8 De l'octave — 30 *a.* 30 q., *S. de R.* —B. Barthélemy Pucci, p. 1 O.
M. 9 Quatre-Temps — 10 *a.* 10 q., *S. de R.* — De l'octave — 30 *a.* 30 q., *S. de R.* — S. Paul de la Croix, C.

— SS. Prime et Félicien, MM.

J. 10 De l'octave — 30 *a*. 30 q., *S. de R.* —Bse Yolande, Vve, 2 O. — Ste Marguerite, reine d'Ecosse, Vve.

V. 11 Quatre-Temps — 10 *a*. 10 q., *S. de R.*— De l'octave — 30 *a*. 30 q., *S. de R.* — S. Barnabé, A.

S. 12 Quatre-Temps — 10 *a*. 10 q., *S. de R.* — De l'octave — 30 *a*. 30 q., *S. de R.* — B. Guy de Cortone, p., 1 O.—SS. Basilide et comp., MM.

D. 13 Trinité — 219 *a*. 219 q., *I. P.*, *E. F. aux conditions ordinaires et 3* Pater *et* Ave — *A. G. no 26.*— S. Antoine de Padoue, p., 1 O. — *I. P.*, 256 *a*. 50 q., *E. F.*

L. 14 S. Basile, E. C. D.

M 15 S. Jean de S. Faconde, C. — SS. Vite et compagnons, MM.

M. 16 N.-D. du Perpétuel Secours.

J. 17 Fête-Dieu — 210 *a*. 210 q., *E. F.* — *A. G. no 26.*— S. Boniface, E. M.

V. 18 De l'octave — S. Augustin de Cantorbéry, E. C. — SS. Marc et Marcellin, MM.

S. 19 De l'octave — Bse Micheline, Vve,

3 O. — *I. P., E. F. que l'on ne peut gagner que de minuit à minuit* — SS Gervais et Protais, MM.

D. 20 2me dim. après la Pentecôte. De l'octave — Octave de S. Antoine de Padoue. — S. Silvère, P. M.

L. 21 De l'Octave — S. Louis de Gonzague, C.

M. 22 De l'octave — Ste Julienne, V.— S. Paulin, E. C.

M. 23 De l'octave - S. Vincent de Paul, C. — Vigile.

J. 24 Octave de la Fête-Dieu — Nativité de S. Jean-Baptiste.

V. 25 Sacré-Cœur — *A. G. nº 25.* — S. Guillaume, abbé.

S. 26 SS. Jean et Paul, MM.

D. 27 3me dim. après la Pentecôte — B. Bienvenu de Gubbio, f. l., 1 O.

L. 28 S. Léon II, P. C. — Vigile.

M. 29 S. Pierre et S. Paul, AA.-*A. G. nº 26.*

M. 30 Commémoraison de S. Paul, A.





" Qu'Il croisse et que je diminue. "

(Paroles de S. Jean-Baptiste.)

JUILLET

J. 1 Octave de S. Jean-Baptiste.
V. 2 Visitation — *A. G. nº 26.* — SS. Processe et Martinien, MM.
S. 3 Office de S. Barnabé (du 11 juin).
D. 4 4me dim. après la Pentecôte — Anniversaire de la Dédicace de toutes les églises des trois Ordres de saint François.
L. 5 Précieux-Sang — SS. Cyrille et Méthode, EE. CC.
M. 6 Octave des saints Apôtres Pierre et Paul.
M. 7 S. Laurent de Brindes, p. cap.
J. 8 Ste Elisabeth du Portugal, Vve, 3 O. — 256 *a.* 50 q., *E. F.*
V. 9 SS. Nicolas Pick, Jérôme de Weert, Théodoric van Emden, Nicaise Janssens, Willehad, Godefroy van Mervel, Antoine de Weert, Antoine de Hornaar, François de Roye, prêtre, Pierre d'Asshe et Corneille de Wyck, frères lais, 1 O., martyrs de Gorcum — *I. P.*, 256 *a.* 50 q., *E. F.*

S.		SS. VII Frères, MM. — Stes Rufine et Seconde, VV. MM. — Jeûne de la solennité des saints Apôtres.
D.	11	5me dim. après la Pentetôte — Octave de la Dédicace — S. Pie I, P. M.
L.	12	S. Jean Gualbert, abbé — SS. Nabor et Félix, MM.
M.	13	S. Anaclet, P. M. — Office des défunts.
M.	14	S. Bonaventure, E. D., 1 O.—*I. P.*, 256 *a.* 50 q., *E. F.*
J.	15	Bse Angèle de Marsciano, Vve, 3 O. rég.
V.	16	N.-D. du Mont Carmel — Anniversaire de la canonisation de N. S. P. S. François.
S.	17	S. Alexis, C.
D.	18	6me dim. après la Pentecôte — B. Simon de Lypnica, p., 1 O. — Ste Symphorose et ses fils, MM.
L.	19	B. Jean de Dukla, p., 1 O.
M.	20	S. Jérôme Emilien, C. — Ste Marguerite. V. M.
M.	21	Octave de S. Bonaventure — Ste

Praxède, V.
J. 22 Ste Marie Madeleine, pénitente.
V. 23 S. Apollinaire, E. M.— S. Liboire, E. C.
S. 24 S. François Solano, p., 1 O., apôtre du Pérou — *I. P.*, 256 *a.* 50 p., *E. F.* — Vigile — Ste Christine, V. M.
D. 25 7me dim. après la Pentecôte — S. Jacques le Majeur, A. — S. Christophe, M.
L. 26 Ste Anne, Patronne de la Province de Québec.
M. 27 Bse Cunégonde, V. 2 O.— S. Pantaléon, M.
M. 28 SS. Nazaire et compagnons, MM. S. Innocent I, P. C.— B. Névolon, artisan, 3 O.
J. 29 Ste Marthe, V. — SS. Félix et compagnons, MM.
V. 30 S. Camille de Lellis, C.— SS. Abdon et Sennen, MM.
S. 31 S. Ignace, C. 3 O.



Vision qu'a eu N. Séraphique Père S. François
à Notre-Dame des Anges.

(Origine de l'Indulgence de la Portioncule.)

AOUT

D. 1 8me dim. après la Pentecôte — S. Pierre aux Liens — SS. Machabées, MM.

L. 2 Dédicace de la Basilique de N.-D. des Anges ou GRAND PARDON de la Portioncule que N. S. P. S. François a obtenu de N. S. Jésus-Christ — *I. P. applicable aux Ames du Purgatoire, pour tous les fidèles à chaque visite qu'ils feront à une église franciscaine, et pour tous les Tertiaires qui à défaut d'église franciscaine visiteront l'église paroissiale depuis le 1 août à 2 h. p. m. jusqu'au 2 août à 7½ h. p. m.—I. P.* — S. Etienne, P. M.

M. 3 Invention du corps S. Etienne, M.

M. 4 S. Dominique, C.

J. 5 N.-D. des Neiges — B. Cicco, 3 O.

V. 6 Transfiguration de N.-S. — SS. Sixte II et compagnons, MM.

S. 7 S. Gaëtan, C. — S. Donat, E. M.

D. 8 9me dim. après la Pentecôte —

SS. Cyriaque et compagnons, MM.
L. 9 B. Jean d'Alverne, 1 O. — S. Romain, M. — Vigile.
M. 10 S. Laurent, diacre, M.
M. 11 Octave de S. Dominique — SS. Tiburce et Suzanne, MM.
J. 12 Ste Claire d'Assise, V., Fondatrice des Clarisses — *I. P.* — *I. P.*, 256 *a.* 50 q., *E. F.* — *A. G. no 26.*
V. 13 B. Pierre de Molliano, p., 1 O. — SS. Hippolyte et Cassien, MM.
S. 14 B. Santès d'Urbino, p., 1 O. — Vigile — Jeûne et abstinence — S. Eusèbe, C.
D. 15 10me dim. après la Pentecôte — Assomption de la T. Ste Vierge — *A. G. no 26.* — *Neuvaine à saint Louis.* — *Exercices des 5 dimanches avant les Stigmates.*
L. 16 S. Roch, 3 O. — 256 *a.*, 50 q., *E. F.*
M. 17 Octave de S. Laurent.
M. 18 Ste Hélène, Vve — S. Agapit, M.
J. 19 S. Louis d'Anjou, E. 1 O. — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.* — Octave de Ste Claire.
V. 20 S. Bernard, abbé, C. D.

S. 21 Ste Jeanne Françoise Frémiot de Chantal, Vve.

D. 22 11me dim. après la Pentecôte — Octave de l'Assomption — S. Joachim. — SS. Timothée et compagnons, MM.

L. 23 S. Philippe Beniti, C. — Vigile.

M. 24 S. Barthélémy, A.

M. 25 S. Louis, roi de France, 3 O., patron des Frères du Tiers-Ordre — *A. G. no 25.* — *7 a.* 7 q. — *I, P.,* 256 *a.* 50 q., *E. F.*

J. 26 S. Hyacinthe, C. — S. Zéphyrin, P. M.

V. 27 S. Joseph Calassanze, C. — B. Timothée p., 1 O. — B. Gabriel Maria, p., 1 O.

S. 28 S. Augustin, E. C. D. — S. Hermès, M.

D. 29 12me dim. après la Pentecôte — Saint Cœur de Marie — Décollation de S. Jean-Baptiste — Ste Sabine, M.

L. 30 Ste Rose de Lima, V. — S. Félix et son compagnon, MM.

M. 31 S. Raymond Nonnat, C.



" Laissez venir à moi les petits enfants. "

SEPTEMBRE

M. 1 Bse Isabelle, V., 2 O. — S. Egide, abbé. — SS. XII Frères, MM.
J. 2 S. Etienne, roi de Hongrie, C.
V. 3 BB. Jean de Pérouse, p., et Pierre de Sasso Ferrato, f. l., 1 O. MM.
S. 4 Ste Rose de Viterbe, V., 3 O. — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
D. 5 13me dim. après la Pentecôte. — B. Gentil de Mathelica, p., 1 O. M.
L. 6 Office de la décollation de S. Jean-Baptiste (du 29 août). — B. Vincent d'Aquila, f. l., 1 O.
M. 7 S. Laurent Justinien, E. C.
M. 8 Nativité de la T. Ste Vierge. — *A. G. no 26.* — S. Adrien, M.
J. 9 Bse Séraphine Sforza, Vve., 2 O. — S. Gorgon, M.
V. 10 S. Nicolas de Tolentino, C.
S. 11 S. Alphonse Marie de Liguori, E. C. D. — SS. Prote et Hyacinthe, MM.
D. 12 14me après la Pentecôte. — T. S. N. de Marie. — BB. Appollinaire Franco, Pierre de l'Assomption, Jean de Ste Marthe, Richard de Ste Anne, Pierre d'Avila, François Galvez,

Louis Sassandra François de Ste Marie, Antoine de S. Bonaventure, Jérôme de Torrès, prêtres; Louis Sotelo, évêque élu; François de S. Bonaventure, clerc ; Vincent de S. Joseph, Didace de Ste Claire, Barthélemy Saurel, Antoine de S. François, Dominique, Gabriel, frères lais, 1 O.; Léon Satruma, Louis Baba, Gaspar Voz, Thomas Vô, François Cufioic, Luc Chiemon, Michel Chizaimon, Louis Matzuo, Martin Gomez, Thomas Tzugi, Louis Maqui, Jean Maqui, Louis Nifaci, François Nifaci, Dominique Nifaci, Jean Tomachi, Dominique Tomachi, Michel Tomachi, Thomas Tomachi, Paul Tomachi; Mathieu Alvarez, Michel Yamada, Laurent Yamada, Romain, Louise Lucie de Freites, Vve, Maria Voz, Vve., 3 O., martyrs au Japon.

L. 13 Ste Véronique de Giuliani, V., cap.
M. 14 Exaltation de la Sainte Croix.
M. 15 Quatre-Temps — Octave de la Nativité — S. Nicomède, M.
J. 16 SS. Corneille et Cyprien, EE. MM.—SS. Euphémie et compagnons, MM.—Office des défunts,

V. 17 Quatre-Temps. — Fête des Stigmates de N. S. P. S. François — *A.G. no 25—7 a. 7 q.—I. P., E. F.*

S. 18 Quatre-Temps — S. Joseph de Cupertin, p., conv.

D. 19 15me dim. après la Pentecôte — N.-D. des VII Douleurs. — SS. Janvier et compagnons, MM.

L. 20 SS. Eustache et compagnons, MM.— Vigile.

M. 21 S. Mathieu, A.

M. 22 S. Thomas de Villeneuve, E.C.— SS. Maurice et compagnons, MM.

J. 23 Invention du corps de sainte Claire — Ste Thècle, V. M.

V. 24 S. Pacifique de S. Sévérin, p., 1 O. —*I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*

S. 25 N.-D. de la Merci. — *Neuvaine à saint François.*

D. 26 18me dim. après la Pentecôte.— Bse Lucie de Salerne, V., 2 O.— SS. Cyprien et Justine, MM.

L. 27 S. Elzéar, comte de Sabran, 3 O. — 256 *a.* 50 *q. E. F.*

M. 28 B. Bernardin de Feltre, p., 1 O.

M. 29 Dédicace de S. Michel Archange.

J. 30 S. Jérôme, p., C. D.



OCTOBRE

V. 1 Bse Louise de Savoie, V., 2 O.— S. Remi, E. C.
S. 2 SS. Anges Gardiens.— Vigile.— Jeûne et abstinence de la Règle.
D. 3 17me dim. après la Pentecôte.— SS. Cosme et Damien. — Translation de Ste Claire.
L. 4 N. S. Père S. François. — 256 *a.* 50. *q.*, *E. F.* — *A. G. no 26.*
M. 5 B. Jean de Penna, p., 1 O. — SS. Placide et compagnons, MM.
M. 6 Ste Françoise des Cinq Plaies, V., 3 O.— *I. P.* 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
J. 7 S. Herri, empereur, C.— S. Marc, P. C. et SS. Sergius et compagnons, MM.
V. 8 Ste Brigitte, Vve, 3 O.— 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
S. 9 S. Denys, E. et compagnons, MM.
D. 10 18me dim. après la Pentecôte— Maternité de la T. Ste Vierge— S. François de Borgia, C.
L. 11 Octave de N. S. Père S. François.
M. 12 S. Séraphin, f. l., cap.

M. 13 SS. Daniel, Ange, Samuel, Donule, Léon, Hugolin, et Nicolas, MM. 1 O.— *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*,*E.F.*
J. 14 S. Calixte, P. M.
V. 15 Ste Thérèse, V.
S. 16 S. Wenceslas, M.
D. 17 19me dim. après la Pentecôte — Ste Hedwige, Vve.
L. 18 S. Luc évangéliste.
M. 19 S. Pierre d'Alcantara, p., 1 O. — *I. P.* 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
M. 20 S. Jean de Cantius, C.
J. 21 Ste Ursule et ces compagnes, VV. MM.— S. Hilarion, abbé.
V. 22 B. Ladislas de Gielnow, p., 1 O.
S. 23 S. Jean de Capistran, p., 1 O. — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
D. 24 20me dim. après la Pentecôte — S. Edouard, C.
L. 25 B. François de Caldérola, p., 1 O. — SS. Chrysanthe et Darie, MM.
M. 26 S. Lin, P. M. — S. Evariste, P. M.
M. 27 S. Bruno, abbé, C. — Vigile.
J. 28 SS. Simon et Jude, AA.
V. 29 Office de S. Grégoire (du 12 mars) —Bse Paule de Mantoue, V. 2 O.

S. 30 B. Théophile de Corte, 1 O. — B. Libérat de Laure, p., 1 O. — Vigile — Jeûne et abstinence.

D. 31 21me dim. après la Pentecôte — Commémoraison des Saints dont les corps et les reliques reposent dans les églises des trois Ordres de saint François — B. Thomas de Florence, f. l., 1 O.





NOVEMBRE

L. 1 Toussaint — *A. G. no 26.*
M. 2 Office de S. Isidore (du 4 avril)— Commémoraison des fidèles trépassés.
M. 3 Office de S. Léon (du 11 avril).
J. 4 S. Charles Borromée, E. C., 3 O. — 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.* — SS. Vital et Agricole, MM.
V. 5 B. Raynier, f. l., 1 O. — Bse Hélène, V., 2 O.
S. 6 Office de S. Cyrille d'Aléxandrie (du 15 avril)— Bse Félicie Méda, V., 2 O
D. 7 22me dim. après la Pentecôte — Apparition de la médaille miraculeuse— B. Bernardin de Fossa, p., 1 O.
L. 8 — Octave de la Toussaint — Les IV SS. Couronnés, MM.
M. 9 Dédicace de la Basilique du Saint Sauveur — S. Théodore, M.
M. 10 S. André Avellin, C. — SS. Tryphon et compagnons, MM. — *Neuvaine à sainte Elisabeth.*

J. 11 S. Martin, E. C. — S. Mennas, E. M.
V. 12 S. Didace, f. l, 1 O. — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.* — B. Jean de la Paix, 3 O.
S. 13 S. Martin I, P. M. — Office des défunts.
D. 14 23me dim. après la Pentecôte — Patronage de la T. Ste Vierge — B. Gabriel Ferreti, p., 1 O.
L. 15 Ste Gertrude, V.
M. 16 Ste Agnès d'Assise, V., 2 O. — *I. P.* 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*
M. 17 Bse Salomé, reine, V., 2 O.
J. 18 Dédicace des Basiliques de S. Pierre et S. Paul.
V. 19 Ste Elisabeth de Hongrie, Vve, 3 O., patronne des Sœurs du Tiers-Ordre — *A. G. no 25.* — *7 a. 7 q.* — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.* — S. Pontien, P. M.
S. 20 S. Félix de Valois, C.
D. 21 24me dim. après la Pentecôte — Présentation de la T. S. Vierge. — *A. G. no 26.*
L. 22 Ste Cécile, V. M.
M. 23 S. Clément, P. M. — Ste Félicité, M.

M. 24 S. Jean de la Croix, C. — S. Chrysogone, M.

J. 25 Ste Catherine, V. M. — *A. G. n° 26* — Bse Elisabeth Bona, V., 3 O.

V. 26 S. Léonard de Port-Maurice, p., 1 O. — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.* — S. Pierre d'Alexandrie, E. M.

S. 27 Bse Delphine, V. 3 O. — B. Raymond Lulle, M., 3 O.

D. 28 1er dim. de l'Avent — 10 *a.* 10 *q.*, *S. de R.* — S. Jacques de la Marche, p., 1 O. — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.*

L. 29 Fête de tous les Saints des trois Ordres de N. S. P. S. François — *I. P.*, 256 *a.* 50 *q.*, *E. F.* — Vigile — S. Saturnin, E. M. — *Neuvaine à Marie Immaculée.*

M. 30 S. André, A.





TOTA PULCHRA ES MARIA!

DÉCEMBRE

Pendant l'Avent, les fidèles doivent jeûner et faire abstinence tous les mercredis et vendredis.

M. 1 Office de S. Jacques de la Marche (du 28 novembre).
J. 2 Ste Bibiane, V. M.—Commémoraison de tous les défunts des trois Ordres de N. S. P. S. François.
V. 3 S. François Xavier, C., 3 O.
S. 4 S. Pierre Chrysologue, E. C. D.—Ste Barbe, V. M.
D. 5 2me dim. de l'Avent—10 *a.* 10 *q.*, *S. de R.* — B. Humble de Bisignano, f. l., 1 O.—S. Sabbas, abbé,
L. 6 S. Nicolas, E. C.
M. 7 S. Ambroise, E. C. D — Jeûne et abstinence de la Règle
M. 8 Solennité de l'Immaculée Conception—*A. G. no 25.—I. P., E. F.* — *A. G. no26.*
J. 9 S. Silvestre, abbé—B. Jeanne de Signa, V., 3 O

V. 10 Translation de la Ste Maison de Lorette — S Melchiade, P. M.
S. 11 S. Damase, P. C.
D. 12 3me dim. de l'Avent — 15 *a.* 15 *q.*, *S. de R* — Invention du corps de N. S. P. S. François.
L. 13 Ste Lucie, V. M.
M. 14 S. Grégoire thaumaturge, E. C.
M. 15 Quatre-Temps—Octave de l'Immaculée Conception.
J. 16 S. Eusèbe, E. M.
V. 17 Quatre-Temps—Bse Marguerite Colonna, V., 2 O.
S. 18 Quatre-Temps — Expectation de la T. S. Vierge.
D. 19 4me dim. de l'Avent—10 *a.* 10 *q.*, *S. de R.*—B. Conrad d'Offida, p., 1 O.
L. 29 S. Josaphat, E. M. — Vigile.
M. 21 S. Thomas, A.
M. 22 Office de la Translation du corps de S. François (du 12).— B. Hugolin, ermite, 3 O.
J. 23 B. Nicolas Factor, p., 1 O.
V. 24 Vigile de Noël — Jeûne et abstinence — *Aux Offices* 15 *a.* 15 *q.*, *S. de R.*

S. 25 Noël — *A. G. nº 25* — *I. P., S. de R.* — *A. G. no 26.*
D. 26 S. Etienne, premier martyr — 30 *a.* 30 *q., S. de R.*
L. 27 S. Jean, A. — 30 *a.* 30 *q., S. de R.*
M. 28 SS. Innocents — 30 *a.* 30 *q., S. de R.*
M. 29 S. Thomas de Cantorbéry, E. M.
J. 30 Office du dim. de l'octave.
V. 31 S. Silvestre, P. C.



DECRETUM

S. R. C. quo conceditur sacerdotibus sæcularibus Tertio Ordini adscriptis facultas se conformandi Breviario et Missali Fratrum Minorum.

I. An sacerdos sæcularis adscriptus Tertio Ordini S. Francisci, etiam curam animarum habens, sed choro nullo obligatus, possit in quacumque die, atque pro libito suo, se conformare Calendario edito in usum Fratrum Minorum Ordinis Observantiæ S. Francisci, sive quoad officium et Missam, sive quoad alterutrum tantum ex ipsis, semper vero exceptis obligationibus particularibus quæ eis incumbere possint ratione occurrentiæ Patroni, principalis diœceseos, vel Titularis, aut Dedicationis propriæ ecclesiæ ?

II. Et quatenus affirmative, an recurrente, e. g., in Calendario Ordinis S. Francisci, aliquo officio jam recitato juxta Calendarium diœcesanum, possit in hoc casu se conformare Calendario Minoritico, ac denuo recitare officium translatum ibidem occurrens ?

S. Rituum Congregatio respondit :

Ad I. *Affirmative* quoad officium et Missam.

Ad II. *Affirmative.* Die 2 Maii 1880.





COURONNE FRANCISCAINE

OU DES SEPT ALLÉGRESSES DE MARIE

A LAQUELLE EST ATTACHÉE UNE

INDULGENCE PLÉNIÈRE

(voir nos 14 et 17.)

1re ALLÉGRESSE :		L'Annonciation.
2e	"	La Visitation.
3e	"	La Naissance de Jésus.
4e	"	L'Adoration des Mages.
5e	"	Le Recouvrement de Jésus au Temple.
6e	"	La Résurrection de Jésus.
7e	"	L'Assomption.

Aucun chapelet particulier n'est requis pour dire la couronne franciscaine ; on peut la réciter sur n'importe quel chapelet et même sur ses doigts, pourvu que l'on médite sur chaque Allégresse.

PSAUME EXAUDIAT

Exaudiat te Dominus in die tribulationis, protegat te nomen Dei Jacob.

Mittat tibi auxilium de Sancto, et de Sion tueatur te.

Memor sit omnis sacrificii tui, et holocaustum tuum pingue fiat.

Tribuat tibi secundum cor tuum, et omne consilium tuum confirmet.

Lætabimur in salutari tuo, et in nomine Dei nostri magnificabimur.

Impleat Dominus omnes petitiones tuas, nunc cognovi quoniam salvum fecit Dominus Christum suum.

Exaudiet illum de cœlo sancto suo, in potentatibus salus dexteræ ejus.

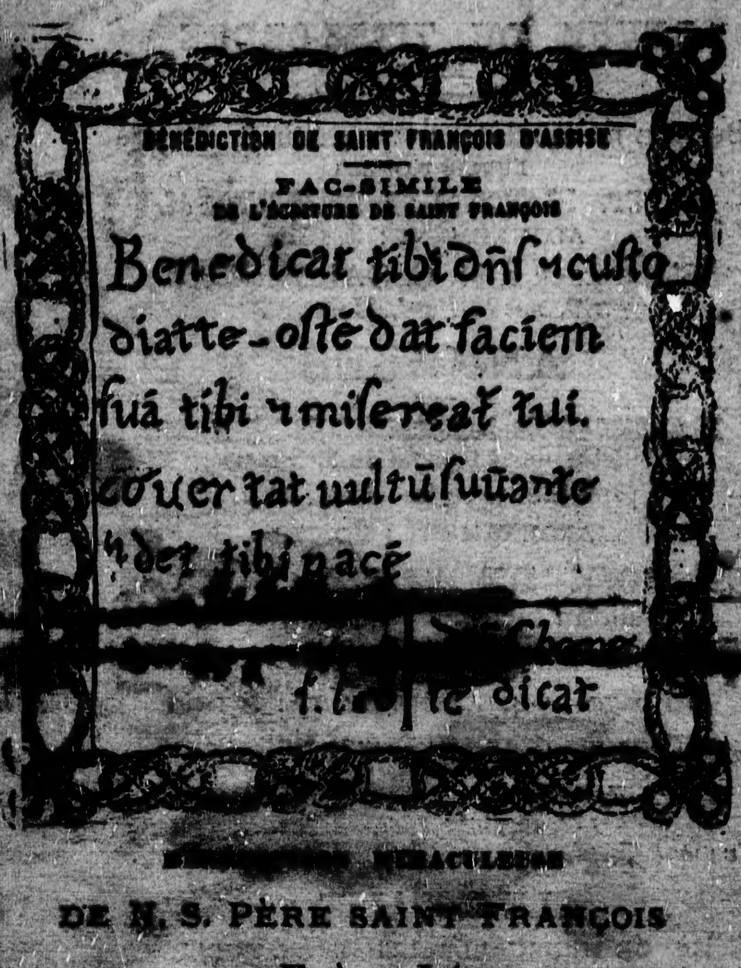
Hi in curribus, et hi in equis ; nos autem in nomine Dei nostri invocabimus.

Ipsi obligati sunt, et ceciderunt, nos autem surreximus, et erecti sumus.

Domine salvum fac regem, et exaudi nos in die, qua invocaverimus te.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto ;

Sicut erat in principio, et nunc et semper et in sæcula sæculorum. Amen.



BÉNÉDICTION MIRACULEUSE

DE N. S. PÈRE SAINT FRANÇOIS

AU FRÈRE LÉON

(Reproduction de l'écriture même du Séraphique Patriarche.)